



Procès-verbal Élection du Bureau

Conseil d'administration – Jeudi 2 décembre 2021, Toulouse (Hôtel de Région)

Présent-e-s :

Elisabeth Doms
Nicolas Duroy
Marine Berthet
Michael Dian
Haude Hellio
Jean-Michel Mathé
Maria Carmela Mini
Paul Rondin
David Théodoridès
Philippe Toussaint
Sylvie Violan
Nathalie Yeramian

Ont donné pouvoir :

François Naulot
Nathalie Rappaport

Excusé-e-s :

Dominique Delorme

Équipe France Festivals :

Alexandra Bobes
Émilie Fallourd

Ordre du jour

Élection du nouveau Bureau de France Festivals

Suite à l'élection du nouveau Conseil d'administration de France Festivals, celui-ci se réunit afin de procéder à l'élection du nouveau Bureau.

Les personnes suivantes présentent leurs candidatures :

- Marine Berthet, Les Cordes en Ballade
- Michaël Dian, Festival de Chaillol
- Haude Hellio, Printemps de Bourges / Francofolies de La Rochelle
- Maria Carmela Mini, Latitudes Contemporaine
- Paul Rondin, Festival d'Avignon
- David Théodoridès, Festival de Saintes

Il est confirmé que ces 6 personnes peuvent siéger au Bureau.

Un tour de table est effectué afin que chacun puisse préciser sa candidature.

Marine Berthet soumet sa candidature comme Trésorière.

Paul Rondin et Maria Carmela Mini présentent une co-candidature à la présidence. Paul Rondin précise qu'il quittera ses fonctions de directeur du festival d'Avignon en septembre 2022 et que, de fait, sa candidature à la co-présidence ne concerne qu'une seule année.

Une fois le tour de table terminé et les motivations de chacun présentées, le Conseil d'administration procède au vote pour élire le nouveau Bureau de France Festivals.

Le règlement intérieur ayant été préalablement modifié afin de prévoir une co-présidence, les candidatures de Maria Carmela Mini et Paul Rondin demeurent recevables.

Le Conseil d'administration procède au vote.

Sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Maria Carmela Mini, présidente
- Paul Rondin, président
- Marine Berthet, trésorière
- Michaël Dian
- Haude Hellio
- David Théodoridès

La séance est levée.